

## Communiqué (diffusion immédiate)

### Entente conclue avec le SCFP

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une entente de principe provinciale a été conclue entre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Conseil des associations d'employeurs, dont l'ACÉPO fait partie, et le gouvernement. L'accord a été conclu dans le respect des demandes et des attentes de toutes les parties impliquées. En raison de cette entente de principe, les membres du syndicat SCFP seront en poste demain, le lundi 7 octobre, évitant ainsi la grève générale anticipée.

Les détails de l'accord conclu avec le SCFP seront rendus publics après que les membres du syndicat et les conseils scolaires en auront ratifié les termes. Si acceptée, l'entente sera valide jusqu'aux prochaines négociations en 2022. Le ministre de l'Éducation a tenu à féliciter les parties impliquées à la table des négociations pour leur diligence et ouverture d'esprit.

Grâce à cette entente, la menace de débrayage général lancée mercredi dernier par le SCFP ne sera donc pas exercée. Le personnel syndiqué cessera du même coup sa grève du zèle. Les conseils scolaires pourront donc poursuivre leur mission éducative en comptant sur les services de leur personnel qui effectuera pleinement ses tâches.

« Nous sommes heureux d'avoir trouvé un terrain d'entente avec le SCFP qui permettra à notre personnel de continuer à offrir le meilleur pour nos élèves. Qu'il s'agisse du personnel administratif, de conciergerie ou des para professionnels en salle de classe, chacune de ces personnes est importante à la réalisation de notre mission éducative » déclare Denis M. Chartrand, président de l'ACÉPO.

Il s'agit de la première entente conclue dans le cadre de cette ronde de négociation entre les divers syndicats et associations représentant le personnel des conseils scolaires de la province. Encouragée par la conclusion de l'entente avec le SCFP, l'ACÉPO espère arriver à des ententes provinciales au cours des prochaines semaines avec tous les syndicats et associations œuvrant en éducation. La priorité de nos représentantes à la table de négociation demeure la réussite et le bien-être des élèves dans un cadre de travail respectueux de toutes et de tous.

L'ACÉPO remercie le SCFP, les membres du Conseil des associations d'employeurs ainsi que le gouvernement pour la ratification de cette entente.

-30-

L'ACÉPO représente l'ensemble des conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario. Elle aide ses membres à assurer le développement durable et la vitalité du système d'éducation publique de langue française de l'Ontario. Suivez les nouvelles de l'ACÉPO sur [www.acepo.org](http://www.acepo.org), ou sur Twitter @ACEPOntario.

#### Renseignements :

Anne Gerson - Chargée de communication

[anne.gerson@acepo.org](mailto:anne.gerson@acepo.org) - T. : 647.499.4266 - C. : 647.988.5042